

- pour le groupe PS: M^{me} Nicole Lehner et M. Gaéтан Emonet;
- pour le groupe UDC: M. Roland Mesot;
- pour le groupe PLR: M^{me} Nadia Savary;
- pour le groupe ACG: M. Olivier Suter.

Résultat

Bulletins distribués: 103; bulletins rentrés: 103; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 103; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élus: *MM. et M^{mes} Nadia Savary* (103 voix), *Nicole Lehner* (101 voix), *Albert Lambelet* (100 voix), *Thomas von Dach* (100 voix), *Gaéтан Emonet* (99 voix), *Roland Mesot* (98 voix) et *Olivier Suter* (91 voix).

Il y a 1 voix éparse.

La Présidente. Nous allons passer à l'élection des trois membres et des trois suppléants de la délégation fribourgeoise au sein de la Commission interparlementaire de contrôle de l'exécution des concordats sur la détention pénale.

CIP Détention pénale

La Présidente. Nous devons procéder à deux scrutins distincts qui se dérouleront selon les mêmes règles que les élections précédentes. Toutefois, pour gagner un peu de temps, les scrutateurs distribueront simultanément deux bulletins à chaque député, l'un de couleur bleue pour l'élection des trois membres et l'un de couleur saumon pour l'élection des trois suppléants. Sur chaque bulletin figure une liste comprenant d'une part les noms des trois candidats de la Commission des affaires extérieures à la fonction de membres de cette délégation, d'autre part à la fonction de suppléants. Propositions pour les 3 membres de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: M. Denis Grandjean;
- pour le groupe PS: M. Benoît Piller;
- pour le groupe UDC: M. Gabriel Kolly.

Propositions pour les 3 membres suppléants de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: M. André Ackermann;
- pour le groupe PLR: M^{me} Antoinette de Weck;
- pour le groupe ACG: M. Bruno Fasel.

Résultat

3 membres de la CIP Détention pénale

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 103; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 103; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élus: *MM. Denis Grandjean* (101 voix), *Gabriel Kolly* (100 voix) et *Benoît Piller* (98 voix).

3 membres suppléants de la CIP Détention pénale

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 103; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 103; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élus: *M^{me} et MM. André Ackermann* (102 voix), *Bruno Fasel* (99 voix) et *Antoinette de Weck* (91 voix).

Election des membres du Bureau interparlementaire de coordination (BIC)

Ackermann André (*PDC/CVP, SC*). Pour des raisons évidentes de synergie, la Commission des affaires extérieures vous propose de retenir la solution qui était en vigueur lors de la dernière législature, à savoir que le délégué fribourgeois est le président ou la présidente de la Commission des affaires extérieures et le suppléant, le vice-président. C'est pourquoi la Commission des affaires extérieures vous propose comme déléguée, M^{me} la Présidente de la Commission, *Andréa Burgener Woeffray*, et comme suppléant votre serviteur.

Résultat

Un-e membre du Bureau interparlementaire de coordination (BIC)

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 108; bulletins blancs: 5; bulletin nul: 1; bulletins valables: 102; majorité absolue: 52.

A obtenu des voix et est élue: *M^{me} Andrea Burgener Woeffray* (95 voix).

Il y a 7 voix éparse.

Un-e membre suppléant-e du Bureau interparlementaire de coordination (BIC)

Bulletins distribués: 103; bulletins rentrés: 103; bulletins blancs: 3; bulletin nul: 0; bulletins valables: 100; majorité absolue: 51.

A obtenu des voix et est élu: *M. André Ackermann* (90 voix).

Il y a 10 voix éparse.

Election des 5 députés membres de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire

La Présidente. Pour terminer, nous allons élire les 5 députés délégués au sein de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire. Il s'agit à nouveau d'une élection au scrutin de liste qui a lieu à la majorité absolue des bulletins valables. Vous disposez de bulletins contenant une liste imprimée avec les noms de 6 candidats pour 5 sièges à repourvoir,

classés par ordre alphabétique avec rappel de l'appartenance politique. Vous avez la possibilité de tracer un ou plusieurs noms proposés et de le ou les remplacer par d'autres. Lors des deux premiers tours, tout député est un candidat éligible.

Propositions pour les 5 membres de la Commission cantonale:

- pour le groupe PDC-PBD: M^{me} Yvonne Stempfël et M. Marc-Antoine Gamba;
- pour le groupe PS: M^{me} Chantal Pythoud;
- pour le groupe UDC: M. Michel Zadory;
- pour le groupe PLR: M^{me} Antoinette de Weck;
- pour le groupe ACG: M^{me} Christa Mutter.

Résultat

5 membres de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire

Bulletins distribués: 100; bulletins rentrés: 100; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 100; majorité absolue: 51.

Ont obtenu des voix et sont élus: *MM. et M^{mes} Chantal Pythoud (88 voix), Marc-Antoine Gamba (83 voix), Michel Zadory (77 voix), Yvonne Stempfël (72 voix).*

Ont également obtenu des voix, à égalité, M^{mes} Antoinette de Weck (51 voix) et Christa Mutter (51 voix).

M^{me} Antoinette de Weck est élue par tirage au sort.

Clôture de la session

La Présidente. Nous sommes donc arrivés au terme de notre ordre du jour ainsi que de la session constitutive. Je vous donne rendez-vous ici-même le 7 février 2012 pour la première session de la législature 2012–2016. Je voudrais encore une fois, en mon nom et en votre nom, remercier de tout cœur tout le personnel du Secrétariat qui a fait un énorme travail, et je peux en témoigner, pour préparer ces séances, ainsi que nos scrutateurs provisoires qui ont eu un énorme travail également. Merci à tous. Je vous souhaite à tous de Joyeuses Fêtes et un bon retour chez vous.

- La séance est levée à 14 h 50.

La Présidente:

Gabrielle BOURGUET

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Benoît MORIER-GENOUD, *secrétaire parlementaire*